

Image not found or type unknown



Usurpation de l'adresse e.mail

Par **fleurdelys1945**, le **02/12/2015 à 14:28**

une personne sans parenté a usurpé l'adresse email de mon frère décédé ce qu'il fait que cette personne reçoit lit et repond en son nom que peut faire sa famille.

cordialement

Par **Jibi7**, le **02/12/2015 à 15:28**

adressez vous au fournisseur du mail.

vous pouvez peut être avant aussi envoyer ou en faire envoyer par des tiers des mails pièges et en garder la trace, afin de savoir ce qu'il en fait , cequ'il répond..